

JEAN-CLAUDE LAMARRE
PHARMACIEN

familiprix

3865, Saint-Urbain
Montréal Qc H2W 1T9
En face de l'hôpital Hôtel-Dieu

Tél: (514) 845-4273

Le Westmount TIMES online



www.stele-medias.com

Serving your community
Au service de votre communauté

January 27, 2021

On-Line

EDITION 21.01

514-731-7575

20
Années de carrière
Grâce à vous

CHARLES/PERREULT
GROUPE IMMOBILIER
Broker at
RE/MAX du Cartier Town of
Mont-Royal

courtier
immobilier

RE/MAX DU CARTIER

CONSEIL DU 18 JANVIER

FRED HARDING

Les conseillers et la mairesse se sont relayés pour critiquer le crime haineux perpétré la synagogue Shaar, où des graffitis de croix gammées avaient été peints. Dénoncés par tous et chacun, cette intolérance traduit un racisme toujours présent, à la surprise générale.

La ville maintient son intention de garder les espaces d'extérieurs ouverts. La patinoire a d'ailleurs été largement



utilisée, au bonheur des membres de l'administration. Des plaintes auraient par ailleurs été reçues à propos du bois Summit où des gens se rassemblent. Mme White a rappelé la nécessité d'obtempérer aux consignes de la santé publique, malgré les rigueurs du confinement. « C'est dur pour tous les groupes de la population, admettait Mme Smith. »

Un citoyen, inquiet du danger que suscite le gel des trottoirs durant la nuit a demandé à ce que le déneigements soient effectués immédiatement après les chutes de neige

afin d'éviter les périls à la fois au courant de la nuit et le jour suivant.

L'arrondissement est bien conscient qu'une fois devenue compacte, la neige est plus difficile à ramasser.

« Une fois la neige ramassée, ne la rejetez pas sur le trottoir. Je demande aux résidents de le rappeler aux contracteurs. »

« Il y a bel et bien une fine couche de glace, ajoutait la mairesse. Les gens doivent redoubler d'attention »

Caméra, moteur... Action !

LA COVID ET LE MILIEU DU CINÉMA

FRED HARDING

Depuis le début de la crise sanitaire, les productions culturelles prennent plus d'importance que jamais, particulièrement télévisuelles et cinématographiques. Nous sommes ravis à nos écrans tous les jours, ne serait-ce que pour le travail, mais également lors de nos moments de loisir : qui pour visionner des documentaires, qui pour se gaver (binge watching) de séries télévisées, et combien plus durant les heures de couvre-feu. Certains auront d'ailleurs déjà épuisé leur répertoire de nouveautés. Il faut rester approvisionné pour tromper l'ennui. Heureusement pour nous, les équipes de cinéma et de télévision ont repris leurs activités depuis le mois de juin. Les projets de cinéma s'étant subitement interrompus à cause de l'impossibilité du télétravail, leur reprise aura pourtant nécessité de nets changements. Selon un article du journal de Montréal, Fabienne Larouche, productrice de District-31 prédisait une hausse des coûts de production de 15% à 20% liés aux protocoles de santé. Anie

technicienne aux accessoires nous a décrit ses journées de tournage.

Aux premières heures de la reprise sur les plateaux de tournage, les protocoles sanitaires ont provoqué un ralentissement, les scènes devant être décalées pour assurer un environnement aseptisé. L'avantage, une charge de travail un peu plus distribuée, ce qui jure avec le programme souvent très chargé des plateaux de tournage où l'on travaille pas moins 12 heures par jour, minimum! « On a moins de scènes par jour, me décrit Anie, parce qu'on a besoin de désinfecter des accessoires, on ne peut pas avoir autant de monde à la fois sur le plateau. » Or pour que le déroulement soit plus efficace, les équipes de tournage disposent d'un employé attitré à toutes ces responsabilités sanitaires « On a une personne responsable, Madame ou Monsieur Covid qui s'occupe de nous donner nos masques, on en a un ziploc chacun, rempli. Ils nous encouragent, dès que notre masque est trempé, à en prendre un nouveau » « À l'intérieur, il faut mettre nos lunettes de protection » « Il y a quelqu'un qui s'occupe de nous encadrer. Et souvent ils vont passer, nettoyer les

surfaces auxquelles on touche beaucoup, les salles de bain, les poignées de porte. » Grâce à tout cet encadrement, Anie se sent, nous dit elle « en sécurité d'aller au travail. »

Bas les masques, mais pas pour tout le monde

Les techniciens doivent redoubler d'attention à l'approche des comédiens qui ne peuvent pas se prémunir du virus en portant des masques, jeu d'acteur oblige. Pour ce faire, les contacts, jadis normaux avec les acteurs, se font désormais en redoublant de précautions. « Il faut mettre nos lunettes de protection dès qu'on approche d'un comédien pour se protéger. La Covid a rendu nos emplois plus compliqués. Il faut vraiment tout nettoyer avant de le remettre aux comédiens, que ce soit le téléphone ou le fusil pour la scène. On utilise beaucoup plus de tissus... le processus prend plus de temps. On a coupé dans nos scènes pour avoir plus de temps pour mieux faire les choses. » Un grand empressement peut s'ensuivre, mais cet effort n'est pas vain aux yeux des équipes de tournage. « Parfois, nous

sommes rushés, mais tout le monde sait qu'il faut prendre le temps pour désinfecter les choses, et que ça vaut la peine pour être en sécurité. » nous apprend-elle.

L'esprit de corps

Bien entendu, ces restrictions ont miné l'esprit de corps. Une chose est certaine, le cinéma est un art collectif. Les professionnels du cinéma œuvrent à des projets communs et passent de nombreux jours dans une étroite camaraderie, une camaraderie qui manque aux membres de l'équipe selon Anie. Nous lui avons demandé ce qui lui manquait le plus de la vie d'avant sur les plateaux.

« Comme on est une équipe, on développe des liens d'amitiés. L'approche humaine est plus difficile. De voir le sourire, les grimaces de mes collègues, de m'approcher d'eux, d'être plus intimes avec eux (ça me manque). Là on est très protégés, on est sur nos gardes, mais j'ai hâte qu'on ait plus à être sur nos gardes, de ne plus avoir à penser à ça. »



905 PLYMOUTH # 302

Ravissant condo de 3 CAC, 2 SDB, 2 garages et belle terrasse avec vue sud est! Cette unité est baignée d'une luminosité naturelle qui sera fort appréciée par le nouveau proprio! Emplacement pratique où toutes les courses se font à pied! Rare sur le marché! Une belle occasion pour profiter de tous les atouts qu'offre ce nouveau chez-soi.

\$915,000

Anne & Liane
REDDING

PROFESSIONNELLES EN IMMOBILIER

ANNE REDDING, Courtier immobilier
514.573.2663
redding.anne@gmail.com

LIANE REDDING, Courtier immobilier
514.737.8963
liane.redding@sympatico.ca

ROYAL LEPAGE TENDANCE
Agence immobilière
263 Boul. Graham, Mont-Royal (QC), H3P 2C7

Complicité en toute simplicité !

Confinement in Québec

A confinement and a curfew are in effect across Québec from January 9 to February 8, 2021, inclusively,* with the exception of the Cree Territory of James Bay and Nunavik.

These measures are in place to slow the spread of the virus and protect the population, which includes seniors, at-risk individuals and healthcare workers.

THE CONFINEMENT AT A GLANCE



Gatherings are prohibited

- Private indoor and outdoor gatherings at homes and cottages are prohibited.
- There are a few exceptions:
 - One visitor from another address for people living alone (ideally, always the same person to limit social contacts)
 - One informal caregiver
 - Individuals offering services or support
 - Labourers for planned work



Travel is not recommended

- Travel between cities or regions is not recommended (except for essential travel for students, workers, shared custody and freight transportation).



Sports and recreational activities with members of the same household only

- Sports and recreational activities must be limited to members of the same household. Activities such as walking, downhill skiing and cross-country skiing are permitted, provided they are carried out individually or with members of the same household, and that the curfew is respected.
- An exception is also permitted for individuals who live alone, who may carry out an activity with another individual (ideally, always the same person). In this case, a minimum distance of two metres must be maintained at all times.



Commercial establishments open for essential goods only

- Non-priority businesses must close until the end of the confinement. Businesses authorized to continue their activities must offer only essential goods and services.
- Curbside pickup is still allowed. Products can be purchased online and delivered or picked up on site without entering the premises, in accordance with the health recommendations.
- Restaurant dining rooms remain closed. Delivery, takeout and drive-through orders are permitted. Only delivery will be possible during the curfew.
- To comply with the 8 p.m. curfew, all businesses must close their doors no later than 7:30 p.m.
- Exceptionally, during the curfew, pharmacies and service stations will remain open on the same schedule as usual. Pharmacies will only be allowed to sell medication and essential products such as pharmaceutical, hygiene and cleaning products. Service stations will only be allowed to sell food, non-alcoholic drinks, fuel and products for road vehicles. In other words, service stations are not authorized to sell tobacco or alcohol products during the curfew.



Mandatory teleworking and reduced activities

- Teleworking is mandatory for people who work in office buildings.
- In the manufacturing and construction sectors, activities must be reduced to a minimum to meet commitments. Teleworking is mandatory when possible and shifts must be adjusted to limit the staff present at any time on production and construction sites.

Visit [Quebec.ca/en/confinement](https://quebec.ca/en/confinement) for more information about the measures in force.



THE CURFEW AT A GLANCE

Stay home from 8 p.m. to 5 a.m.

During the confinement, a curfew is in effect from **8 p.m. to 5 a.m.** Quebecers must not leave their homes or property during this period, save for the exceptions below.

Valid exceptions

- A person whose presence is required at their place of work or who is transporting goods needed for the ongoing activities of their business.
- A person who is going to a pharmacy to obtain medication or pharmaceutical, hygiene or cleaning products.
- A person who must go to or return from a hospital, a clinic, or a dentist's or optometrist's office.
- A person who must visit a sick or injured relative.
- A student who must attend an in-person evening class or go to a laboratory in a recognized school.
- A parent who must accompany their child/children to the home of the other parent who has custody of them.
- A person who is going to take an inter-regional or inter-provincial bus, train or plane to their final destination.
- A person who must take their dog out to do its business, within a radius of no more than one kilometre from their place of residence.
- A person who must travel in order to comply with a court judgment, to respond to a summons to appear before a court, or to exercise custody or access rights as a parent.
- A person who must accompany another individual to a medical appointment if they are unable to drive themselves there.
- A parent who must accompany a sick child to the hospital.
- A person travelling to give blood at a Héma-Québec donor centre.
- A person who must accompany another person who requires assistance in one of the situations listed above (e.g. a parent who must drive an adolescent to their workplace).

Broader policing and fines for offenders

- Police will continue to ensure compliance with health measures and can intervene when individuals are outside their homes during curfew hours.
- Offenders can face fines ranging from \$1,000 to \$6,000 if they are unable to adequately justify why they are outside the home. Young people 14 years of age and over are subject to a \$500 fine.

To learn more about the curfew, visit [Québec.ca/en/confinement](https://quebec.ca/en/confinement).

Be there for yourself like you're there for your loved ones

The current situation may cause emotions that are distressful or difficult to handle. Experiencing an imbalance in various facets of everyday life is a normal reaction. Managing your thoughts, emotions, behaviours and relationships with others may become more challenging. While most people will adapt to the situation, it is important that you listen to your needs. Take the necessary steps to get help if you need it.



There are solutions. Visit [Québec.ca/gettingbetter](https://quebec.ca/gettingbetter) to learn more.

*This article contains information valid as of January 12, 2021. For the most up-to-date information, visit [Québec.ca/en/confinement](https://quebec.ca/en/confinement).

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

1 877 644-4545

Québec 

Le Québec en confinement

Un confinement et un couvre-feu sont en vigueur du 9 janvier au 8 février 2021 inclusivement* dans tout le Québec, sauf les Terres-Cries-de-la-Baie-James et le Nunavik.

Ces mesures sont en place afin de freiner la propagation du virus et protéger la population, dont les aînés, les personnes vulnérables et les travailleurs de la santé.

LE CONFINEMENT EN BREF



Rassemblements interdits

- Les rassemblements privés à domicile (maison et chalet) à l'intérieur ou à l'extérieur sont interdits.
- Il y a quelques exceptions :
 - un seul visiteur d'une autre adresse pour les personnes seules (il est demandé de toujours recevoir la même personne afin de limiter les contacts sociaux);
 - une personne proche aidante;
 - une personne offrant un service ou du soutien;
 - main-d'œuvre pour travaux prévus.



Déplacements non recommandés

- Les déplacements entre les régions et les villes sont non recommandés (sauf certains déplacements essentiels permettant aux étudiants, aux travailleurs, aux parents en garde partagée et aux marchandises de circuler).



Activités sportives et récréatives avec sa bulle familiale seulement

- Les activités sportives et récréatives doivent désormais se limiter à une même bulle familiale. Les activités telles que la marche et la pratique du ski alpin ou du ski de fond sont tolérées, à condition qu'elles soient pratiquées en bulle familiale ou en solo et qu'elles respectent le couvre-feu en vigueur.
- Une exception est également permise pour une personne habitant seule, qui peut alors pratiquer une activité avec une autre personne (idéalement toujours la même). Dans ce cas, une distance minimale de deux mètres doit être maintenue en tout temps.



Commerces ouverts pour les produits essentiels seulement

- Les commerces considérés comme non prioritaires doivent fermer leurs portes jusqu'à la fin du confinement. Ceux ayant l'autorisation d'exercer leurs activités doivent quant à eux offrir seulement des biens et services considérés comme essentiels.
- La cueillette à la porte est toutefois permise. Ainsi, il est possible d'acheter un produit en ligne ou par téléphone et de se le faire livrer ou d'aller le chercher sur place, sans entrer dans le commerce, en respectant les consignes sanitaires.
- Les salles à manger des restaurants demeurent fermées. La livraison, les commandes pour emporter et les commandes à l'auto sont permises. Durant toute la période du couvre-feu, seule la livraison demeure possible.
- Afin de s'arrimer avec le couvre-feu de 20 h, tous les commerces doivent fermer leurs portes au plus tard à 19 h 30.
- Durant la période du couvre-feu, les pharmacies et les stations-service demeureront ouvertes selon leur horaire habituel. Les pharmacies ne pourront vendre que des médicaments et des produits essentiels comme des produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires. Les stations-service ne pourront vendre que de la nourriture, des boissons non alcoolisées, de l'essence et des produits pour véhicules routiers. Les stations-service ne sont donc pas autorisées à vendre du tabac et des produits alcoolisés durant la période du couvre-feu.



Télétravail obligatoire et réduction des activités

- Le télétravail est obligatoire pour les personnes qui travaillent dans les édifices à bureaux.
- Dans les secteurs manufacturiers et la construction, les activités sont réduites au minimum pour assurer la réalisation des engagements. Le télétravail est obligatoire lorsque possible et l'ajustement des quarts de travail doit être fait pour limiter les présences sur les sites de production et de construction au même moment.

Consultez [Quebec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement) pour obtenir plus de détails sur l'ensemble des mesures en vigueur.



LE COUVRE-FEU EN BREF

On reste chez soi de 20h à 5h du matin

Durant le confinement, un couvre-feu est en vigueur de **20h à 5h du matin**. Pendant cette période, il est formellement interdit à quiconque de se trouver hors de son lieu de résidence ou du terrain de celle-ci, hormis dans les cas d'exception.

Exceptions permises

- Une personne dont la présence est essentielle sur les lieux de son travail ou qui doit assurer le transport de biens nécessaires à la poursuite des activités de son entreprise;
- Une personne qui se rend dans une pharmacie pour obtenir des médicaments ou des produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires;
- Une personne qui doit se rendre à l'hôpital ou à la clinique, chez le dentiste, l'optométriste, ou en revenir;
- Une personne qui doit se rendre au chevet d'un parent malade ou blessé;
- Un étudiant qui doit participer à un cours du soir en présentiel ou à un laboratoire dans une école reconnue;
- Un parent qui doit reconduire ses enfants chez l'autre parent qui en a la garde;
- Une personne qui doit prendre un autobus assurant un service interrégional ou interprovincial, un train ou un avion pour se rendre, à la suite de son trajet, à sa destination;
- Une personne qui doit sortir pour que son chien puisse faire « ses besoins », dans un rayon maximal d'un kilomètre autour de sa résidence;
- Une personne qui se déplace pour se conformer à un jugement rendu par un tribunal, pour répondre à une assignation à comparaître devant un tribunal ou pour permettre l'exercice des droits de garde ou d'accès parentaux;
- Une personne qui doit accompagner une autre personne incapable de conduire pour se rendre à un rendez-vous médical;
- Un parent qui doit accompagner un enfant malade à l'hôpital;
- Une personne qui se déplace pour faire un don de sang à Héma-Québec;
- Une personne qui doit en accompagner une autre ayant besoin d'assistance dans l'une des situations mentionnées ci-dessus (ex. : un parent qui doit reconduire son enfant adolescent au travail).

Une surveillance accrue et des amendes pour les contrevenants

- Les policiers continueront d'assurer le respect des mesures sanitaires et pourront intervenir si une personne se trouve à l'extérieur de sa résidence lors des heures non permises.
- Les contrevenants s'exposent à des amendes de 1 000 \$ à 6 000 \$ s'ils ne sont pas en mesure de justifier adéquatement la raison de leur sortie. Les jeunes de 14 ans et plus sont passibles de recevoir une amende de 500 \$.

Pour en savoir plus sur le couvre-feu, consultez [Québec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement)

Soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches

Il est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Il est normal de vivre un certain déséquilibre dans différentes sphères de sa vie. La gestion de ses pensées, de ses émotions, de ses comportements et de ses relations avec les autres peut devenir plus ardue. La plupart des gens arriveront à s'adapter à la situation, mais il demeure important que vous restiez à l'écoute de vos besoins. N'hésitez pas à prendre les moyens nécessaires pour vous aider.



Des solutions existent. Visitez [Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux) pour en savoir plus.

* Ce publiereportage contient l'information valable en date du 12 janvier 2021. Pour les dernières informations, consultez [Québec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement).

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

1 877 644-4545

Québec 

TOWN LEANING TOWARDS ‘LIMITED’ RESIDENTIAL AT ROCKLAND AND ROYALMOUNT

MARTIN C. BARRY

In a one-on-one interview with the TMR Post this week, Mayor Philippe Roy acknowledged the town might be aiming for a lower number of residential units at two major development projects, although it will ultimately be all the council members who decide and not just Mayor Roy.

Mayor Roy said a larger than usual number of residents had been asking questions lately about aspects of the Carbonleo Royalmount Mall project, which is now underway in the industrial park.

“The promoter, Carbonleo, has asked us to make a zoning change, as everybody knows, to include residential – they asked us that two years ago – and the council is still not taking a decision,” said Mayor Roy.

“We’re talking with Carbonleo, we’re asking for info, they’re giving us info and we’re still studying the file. So, nothing has been decided yet.

“But what we have decided is that when we’ll take the decision, we’ll consult the residents – we’ll do a proper consultation so that the residents can give us their say on the idea of opening to residential on the Royalmount project. So, there won’t be any decision on that file without having the proper discussion with the residents.”

Since the initial announcement of the Royalmount Mall project, developer Carbonleo has moved from an entirely commercial venture, to one that could now include a projected number of residential units ranging anywhere from 2,000 to 7,000.

Asked where the town now stands on the number of residential units, Mayor Roy replied, “Well, we’ve heard so many numbers. One thing’s for sure: we won’t have big numbers. We want to let the residential to be limited because we still want it to be a commercial project. But if they want to include some residential in this big commercial project, we are not against it. We’re not talking about a huge number of doors. We don’t have numbers yet.”

Asked whether potentially higher motor vehicle traffic generated by residential development was a concern, he responded, “Traffic is not a concern. The idea is more financial concern and how the town would be able to serve the new residents. And maybe the impact of those residents on the



Mayor Philippe Roy says TMR wants residential development at the Royalmount Mall project to be “limited” because the town still sees it essentially as a commercial project.

File photo: Martin C. Barry

actual services that we give to residents.”

Regarding the Rockland sector PPU project, where part of the plan by the developer will include a segment of residential development, Mayor Roy said a public consultation which ended on Jan. 15 was a big success.

“We received a lot of comments on concerns by residents, suggestions,” he said. “A lot of them were in favour of it, some were against it. Some are just concerned. I think we received more than 115 statements from residents, which is a lot and we are quite happy about this consultation ... Some residents raised very good concerns, so I’m sure we’ll do some modifications on the PPU.”

Asked whether some of those comments included concerns over the number of residential units to be allowed in the Rockland sector, the mayor replied, “We’ve heard that concern, and I’m sure we’ll have to address that. I am not talking for the town council, but I personally feel that we’ll have to lower the number of new units in the Rockland PPU.”

Résumé:

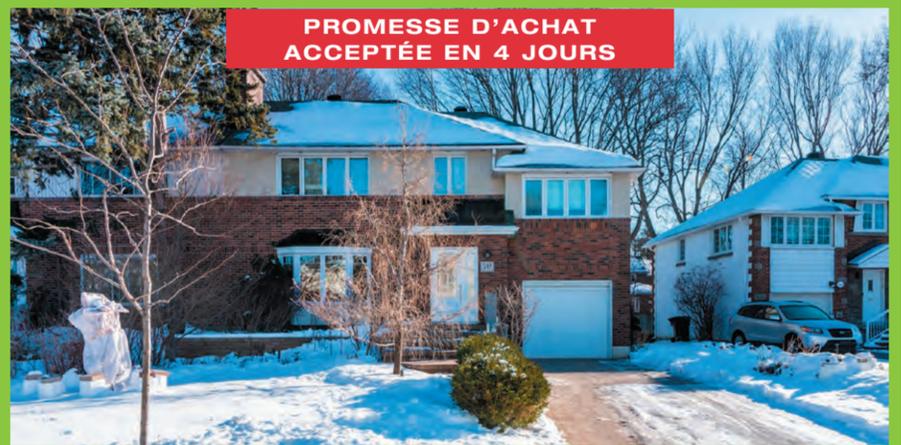
En entrevue cette semaine avec La Poste, le maire Philippe Roy révélait que la municipalité souhaiterait allouer un nombre moins élevé d’unités résidentielles pour deux projets de développement majeurs, mais qu’en fin de compte le conseil municipal en son entier fera la décision et non seulement le maire.

« Une chose est certaine : c’est que

nous n’aurons pas de grands chiffres, le maire disait du projet Royalmount. Nous aimerions que le résidentiel soit restreint, parce que nous voulons toujours que ce soit un projet commercial ».

Sur l’autre projet, le PPU Rockland, il ajoutait que son sentiment personnel était que le nombre d’unités résidentielles devrait être plus bas, mais que ce n’était pas nécessairement l’avis des autres membres du conseil.

DÉSIREZ • RECHERCHEZ • HABITEZ



PROMESSE D’ACHAT
ACCEPTÉE EN 4 JOURS



592 ALGONQUIN

Élégance, luminosité et espace ne sont que quelques qualificatifs pour décrire cette propriété rénovée de 4+1 CAC & 3 SBD. Idéalement située dans le secteur ouest de VMR sur un terrain de 5,657pc.

MARIE VERMETTE inc.

Fleurs, plantes et objets choisis

801 avenue Laurier Est, Montréal
Tél: (514) 272-2225 • Livraison

BRIGITTE MACK
COURTIER IMMOBILIER
cel; 514-824-2132
brigittemack@me.com
www.brigittemack.ca
groupe sutton immobilia inc

ROCKLAND PPU PETITION REACHES 2,150 SIGNATURE MARK



A plan by TMR to create a major new urban plan for the sector surrounding the Rockland Centre is the focus of a petition questioning the town's actions.

Photo: Martin C. Barry

MARTIN C. BARRY

An online petition launched by a town resident who questions TMR's vision for the future of the Centre Rockland sector has managed to accumulate more than 2,000 signatures from concerned townies agreeing with one or more of the petition's points.

Written by corporate lawyer Gerry Apostolatos, the petition asks town officials to cancel and set aside the process underway towards the adoption of the PPU, and that they develop a new Special Urban Planning Program for the Rockland sector in consultation with residents and with their approval.

While Mayor Philippe Roy has stated that the town faces a serious drop in tax revenues if changes aren't made in the Rockland sector, Apostolatos has insisted that he and many other supporters don't oppose the development of a new strategy, but simply want to be consulted more thoroughly.

"As you know, TMR residents' petition against PPU Rockland asks town council (and especially those who have been pushing it the most – the mayor and Councillor Michelle Setlakwe) to cancel the process underway for its approval during this global pandemic," Apostolatos said in an exchange earlier this week with the TMR Post.

"It calls for the development of a new special urban planning program for the Rockland

sector in consultation with residents and with their approval. To date, and only after a few weeks, the petition has collected close to 2,150 signatures, which is extraordinary but not surprising. As a comparison, this number is almost half of the citizens who vote in our municipal elections and significantly more than the 70 members or so of the Mount Royal Municipal Association (MRMA)."

Apostolatos said he finds it "incomprehensible" that a potential massive increase in population could lead to the creation of what he calls a "billion-dollar city within TMR," and that the process for this is taking place during a pandemic, as well as during an electoral year, "when, to our knowledge, neither the mayor or certain councillors will be candidates during the municipal elections," he added, basing the latter conclusion on information currently circulating on social media favoured by town residents.

He suggested that PPU Rockland "is only the beginning," as the mayor has referred in at least one recent media report to other redevelopment projects at the main entrances to the town (not including Royalmount). Apostolatos claims the plan will add up to 15,000 residents (current TMR pop. 20,275 approx.), excluding those anticipated at Royalmount.

"This will double the population of TMR," Apostolatos maintained. "As others have stated, it is easy to reasonably foresee disastrous repercussions on the residents' quality of life: increased traffic chaos and pollution, road safety issues

for pedestrians (children and seniors in particular), additional pressure on overcrowded schools and on access and quality of services, to name but a few.

"Our sense of community should not be taken away without our clear and informed consent," he added. "Town council was not elected on a mandate to redesign the town and add thousands of residents. It does not have the moral authority to go ahead with this PPU at this time, especially given the clear direction from residents. To govern a municipality means to always act in the best interests of residents and to not favour other interests. We hope and trust town council will act honourably and respect the wishes of residents."

Résumé:

Une pétition virtuelle lancée par un résident de VMR, qui met en question une nouvelle "vision" proposée par la ville pour le secteur Rockland, a réussi à attirer jusqu'à 2 150 signataires à date.

Rédigée par Me Gerry Apostolatos, la pétition demande à la ville « d'annuler et de mettre de côté le processus en cours pour l'adoption du PPU », et « d'élaborer un nouveau programme particulier d'urbanisme pour le secteur Rockland en consultant les résidents et avec leur approbation ».



NEW LISTING!

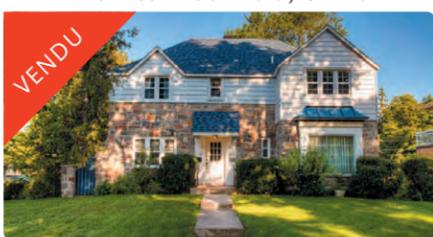
2262 Fulton Ave, TMR Semi-detached stone cottage 4+1 ^z
This renovated and spacious 5-bedroom home is perfect for the growing family. 5 beds, 3 full bathrooms + powder room, sumptuous master bedroom suite, open concept kitchen giving onto solarium with southwest orientation. In-ground pool, AC and +++ Asking: \$1,729,000 3+1
5



125 Av. Brookfield, VMR



619 av. Chester, VMR



647 Av. Powell, VMR



Je vends
Andrea Neeff

Courtier immobilier résidentiel

514-974-9993

ROYAL LEPAGE
TENDANCE



JOEL LEVENTON
Courtier immobilier résidentiel | Residential real estate broker



- Formule organisationnelle du courtage allégée
- Conditions de provision gagnantes pour le client
- Commercialisation active des propriétés
- Réseau international de courtiers immobiliers

- Lean organizational formula of brokerage
- Winning provision conditions for the customer
- Active marketing of properties
- International network of real estate brokers

joel.leventon@outlook.com
514-708-9291

LA COVID ET LE MILIEU DU CINÉMA

FRED HARDING

Depuis le début de la crise sanitaire, les productions culturelles prennent plus d'importance que jamais, particulièrement télévisuelles et cinématographiques. Nous sommes rivés à nos écrans tous les jours, ne serait-ce que pour le travail, mais également lors de nos moments de loisir : qui pour visionner des documentaires, qui pour se gaver (binge watching) de séries télévisées, et combien plus durant les heures de couvre-feu. Certains auront d'ailleurs déjà épuisé leur répertoire de nouveautés. Il faut rester approvisionné pour tromper l'ennui. Heureusement pour nous, les équipes de cinéma et de télévision ont repris leurs activités depuis le mois de juin. Les projets de cinéma s'étant subitement interrompus à cause de l'impossibilité du télétravail, leur reprise aura pourtant nécessité de nets changements. Selon un article du journal de Montréal, Fabienne Larouche, productrice de District-31 prédisait une hausse des coûts de production de 15% à 20% liés aux protocoles de santé. Anie

technicienne aux accessoires nous a décrit ses journées de tournage.

Aux premières heures de la reprise sur les plateaux de tournage, les protocoles sanitaires ont provoqué un ralentissement, les scènes devant être décalées pour assurer un environnement aseptisé. L'avantage, une charge de travail un peu plus distribuée, ce qui jure avec le programme souvent très chargé des plateaux de tournage où l'on travaille pas moins 12 heures par jour, minimum! « On a moins de scènes par jour, me décrit Anie, parce qu'on a besoin de désinfecter des accessoires, on ne peut pas avoir autant de monde à la fois sur le plateau. » Or pour que le déroulement soit plus efficace, les équipes de tournage disposent d'un employé attitré à toutes ces responsabilités sanitaires « On a une personne responsable, Madame ou Monsieur Covid qui s'occupe de nous donner nos masques, on en a un ziploc chacun, rempli. Ils nous encouragent, dès que notre masque est trempé, à en prendre un nouveau » « À l'intérieur, il faut mettre nos lunettes de protection » « Il y a quelqu'un qui s'occupe de nous encadrer. Et souvent ils vont passer, nettoyer les

surfaces auxquelles on touche beaucoup, les salles de bain, les poignées de porte. » Grâce à tout cet encadrement, Anie se sent, nous dit elle « en sécurité d'aller au travail. »

Bas les masques, mais pas pour tout le monde

Les techniciens doivent redoubler d'attention à l'approche des comédiens qui ne peuvent pas se prémunir du virus en portant des masques, jeu d'acteur oblige. Pour ce faire, les contacts, jadis normaux avec les acteurs, se font désormais en redoublant de précautions. « Il faut mettre nos lunettes de protection dès qu'on approche d'un comédien pour se protéger. La Covid a rendu nos emplois plus compliqués. Il faut vraiment tout nettoyer avant de le remettre aux comédiens, que ce soit le téléphone ou le fusil pour la scène. On utilise beaucoup plus de tissus... le processus prend plus de temps. On a coupé dans nos scènes pour avoir plus de temps pour mieux faire les choses. » Un grand empressement peut s'ensuivre, mais cet effort n'est pas vain aux yeux des équipes de tournage. « Parfois, nous

sommes rushés, mais tout le monde sait qu'il faut prendre le temps pour désinfecter les choses, et que ça vaut la peine pour être en sécurité.» nous apprend-elle.

L'esprit de corps

Bien entendu, ces restrictions ont miné l'esprit de corps. Une chose est certaine, le cinéma est un art collectif. Les professionnels du cinéma œuvrent à des projets communs et passent de nombreux jours dans une étroite camaraderie, une camaraderie qui manque aux membres de l'équipe selon Anie. Nous lui avons demandé ce qui lui manquait le plus de la vie d'avant sur les plateaux.

« Comme on est une équipe, on développe des liens d'amitiés. L'approche humaine est plus difficile. De voir le sourire, les grimaces de mes collègues, de m'approcher d'eux, d'être plus intimes avec eux (ça me manque). Là on est très protégés, on est sur nos gardes, mais j'ai hâte qu'on ait plus à être sur nos gardes, de ne plus avoir à penser à ça.»

Lettre ouverte

BIÉNERGIE ET MAZOUT

M. le Maire, cher M. Roy,

Face aux changements climatiques, les initiatives qui visent à restreindre l'usage du mazout doivent être applaudies. Encore faut-il être attentif aux effets pervers de certaines politiques.

Comme bien d'autres citoyens, j'ai un système biénergie et bénéficie du double tarif d'Hydro-Québec.

J'ai une chaudière au mazout (le gaz naturel que je préfère n'est pas disponible) pour le chauffage de la maison, qui n'entre en service que lorsque le mercure descend à -12 celsius, donc seulement quelques jours par année.

Par contre, j'utilise beaucoup d'électricité; évidemment pour l'éclairage, pour le chauffage régulier, pour la climatisation et aussi pour chauffer ma piscine et l'eau domestique. Dans ces deux derniers cas, j'ai remplacé mon système à l'huile par un système électrique, ce qui est mieux pour l'environnement et avantageux économiquement grâce au tarif DT d'Hydro.

En fait, ce tarif me permet une économie de plusieurs milliers de dollars par année, vu mon utilisation très importante de l'électricité. Le tarif régulier "D" est de 6,08c. à 9,38c. / kWh., alors que le tarif "DT" est de 4.37c. en temps normal mais



passé à 25.55c. en période de pointe.

Mais Hydro ne me fait pas de cadeau.

J'utilise beaucoup d'électricité quand Hydro ne sait pas quoi en faire et est même parfois obligée de laisser écouler l'eau par dessus ses barrages. Par contre, dans les grands froids, non seulement je n'utilise

pas l'électricité pour le chauffage, mais en outre je l'utilise avec parcimonie pour mes autres besoins, alors que je dois payer 3 fois plus cher que les consommateurs au tarif régulier.

Évidemment, cette tarification sert l'intérêt public et donc tous les québécois. Elle permet à Hydro d'éviter par grand

froid d'acheter à très gros prix et à perte de l'électricité chez ses voisins. Elle lui permet aussi d'éviter d'être obligée de construire des barrages additionnels pour rencontrer des besoins ponctuels ("écrêtement de la pointe") et ensuite d'être encore prise avec des surplus le reste de l'année. Le seul autre palliatif pour Hydro étant d'utiliser ses centrales thermiques qui fonctionnent au mazout, ce qui nous ramène à la case départ.

L'interdiction envisagée qui a pour effet d'interdire la biénergie crée une pression indue sur Hydro et ce tant que l'on n'a pas trouvé des façons économiques de stocker l'électricité pour faire face à ces fluctuations importantes de la demande.

Je vous soumets donc, M. le Maire, qu'il est d'intérêt public de continuer à permettre la biénergie, et par conséquent l'utilisation du mazout à ces seules fins, jusqu'à ce que des solutions économiquement viables soit mises au point pour permettre à Hydro de faire face à la demande en période de pointe. Par ricochet, vous permettriez à plusieurs contribuables d'éviter une hausse très importante de leurs frais d'utilisation d'énergie, qui n'ont aucun effet positif net pour l'environnement.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Marc G Fortier

Poste
DE MONT-ROYAL

LE POINT
D'OUTREMONT

Le Westmount
TIMES
online

LA VOIX
St-François & Duvernay Est

OFFRES D'EMPLOIS; REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES RECHERCHÉS!
TERRITOIRES: VILLE MONT-ROYAL, OUTREMONT, EST DE LAVAL



OFFRES D'EMPLOIS; COMMIS AUX MÉDIAS SOCIAUX!
TERRITOIRES: VILLE MONT-ROYAL, OUTREMONT, EST DE LAVAL

VOUS AIMEZ LA VENTE ET LA PUBLICITÉ? VOUS AVEZ UN PETIT CÔTÉ CITOYEN, AIMANT CONTRIBUER À VOTRE COMMUNAUTÉ ET EN FAIRE PARTIE? VOUS VOULEZ UN TRAVAIL OU VOUS CONTRÔLEZ VOTRE HORAIRE (TEMPS PARTIEL OU PLEIN) ET TRAVAILLEZ À PARTIR DE VOTRE DOMICILE? NOUS POUVONS PEUT-ÊTRE NOUS ENTENDRE! VENEZ NOUS AIDER À GARDER VIVANTE LA FLAMME DES MÉDIAS LOCAUX, INDÉPENDANTS ET COMMUNAUTAIRES AVEC NOUS! TOUT EN FAISANT UN TRAVAIL QUI VOUS VAUDRA LA RECONNAISSANCE DE VOTRE COMMUNAUTÉ. CONTACTEZ MOI AUJOURD'HUI!

VOUS AIMEZ FACEBOOK, INSTAGRAM, YOUTUBE ET AUTRES? VOUS AVEZ ÉTUDIÉ OU REÇU UNE FORMATION EN MÉDIAS SOCIAUX ET SAVEZ BIEN GÉRER LES APPLICATIONS? VOUS VOULEZ UN TRAVAIL OU VOUS CONTRÔLEZ VOTRE HORAIRE (TEMPS PARTIEL OU PLEIN) ET TRAVAILLEZ À PARTIR DE VOTRE DOMICILE? NOUS POUVONS PEUT-ÊTRE NOUS ENTENDRE! VENEZ NOUS AIDER À GARDER VIVANTE LA FLAMME DES MÉDIAS LOCAUX, INDÉPENDANTS ET COMMUNAUTAIRES AVEC NOUS! TOUT EN FAISANT UN TRAVAIL QUI VOUS VAUDRA LA RECONNAISSANCE DE VOTRE COMMUNAUTÉ. CONTACTEZ MOI AUJOURD'HUI!

REDACTION@STELE-MEDIAS.COM • 514-570-1855

UNCHAIN YOUR HEART!

Over the years many Canadians have watched the movie adaptation of Charles Dickens' novel A CHRISTMAS CAROL. Dickens introduces Ebenezer Scrooge as "a squeezing, grasping, clutching, covetous old man!" whose opinion of Christmas was summed up in the words: "Bah! Humbug!" He regarded Christmas as a gross waste of time, detracting from the profits of business.

The movie featured the miserly Ebenezer Scrooge's transformation from a penny pinching boss to a man of generosity through his exposure to 3 ghosts: Christmas Past, Christmas Present, and Christmas "Yet To Come".

At an early stage in his life, Scrooge was engaged, but his fiancée broke off their engagement due to his growing obsession with money. Scrooge's dead business partner, Marley, appears as the Ghost of Christmas Present. He warns Scrooge of his impending fate. "I wear the chains I forged in life," says the ghost. "I made it link by link and of my own free will I wore it." The chain is made up of cash boxes, keys, padlocks, ledgers, deeds, and heavy purses wrought in steel. These items symbolize the things Marley spent his life on... they are all related to money and protecting his possessions.

By the end of the story, Scrooge heeds the lessons of the Ghosts of Christmas Past and Present and decides to change the priorities of his life, forsaking the shackles of financial obsession, and develops positive relationships. Scrooge became "as good a friend, as good a master, and as good a man, as the good old city knew." His legacy was summed up in the good opinion of others: "it was always said of him, that he knew how to keep Christmas well!"

Just as Scrooge came to realize the need

to break free from the chains of money-obsession that bound his life and spirit, so we are called to let that Christmas spirit live within us, that we can be free of our "chains": those attitudes and emotions which make us less than we could be!

Some years ago, while visiting friends in Jamaica, a counsellor noticed an old map of the Caribbean island hanging on the wall. Across one barren and deserted area in the mountains was a faint line of very small script. Looking closer he was able to read it. It was "The Land of Look Behind". Intrigued, the counsellor asked what it meant.

"Oh," he said. "That map goes back to the days when there was slavery in Jamaica. When slaves escaped, as they sometimes did, they'd head for the mountains. Now and then, the government would send troops in an effort to capture those runaways. So they must have spent a lot of time looking over their shoulders. And that's where the name came from, 'The Land of Look-Behind'".

The counselor replied, "Those slaves may have escaped from their sugar plantations, but they were still slaves - slaves to fear. They had no real freedom. They were still wearing invisible chains."

If we truly celebrate the spirit of Christmas we will be set free from our chains! The angels said: "Unto you is born a Savior" My hope for each of us, in this season of Christmas pandemic, is that Christ's spirit of love will "be born" again in us to control our hearts and relationships.

GOODBYE AND GOOD RIDDANCE!

In the town of St. George's, Bermuda, the site of the first capital of the islands, there is a reproduction of a 16th. century

sailing ship.. When the first settlers came from England in 1609 their ship, The SEA VENTURE, was wrecked on the coral reefs which surround Bermuda.

After remaining there for a time, these early settlers then took the materials from the wrecked ship and began to build a new ship called THE DELIVERANCE, and they used it to sail to the existing colony of Jamestown, Virginia.

There's a powerful parallel for each one of us in that incident. As we face this new year with all the uncertainties ahead of us, and the very difficult challenges of the past year with all the pain inflicted by this COVID-19 pandemic, we can develop that "DELIVERANCE" attitude. We take what may seem to be "the wreck of our past life", and build a new ship to start this new voyage. That new ship, "OUR DELIVERANCE", will be built out of the materials of our yesterdays to carry us with positive expectation into our adventurous tomorrows!

But it all depends on the vitality of our faith! So, IF WE WANT TO RE-BUILD OUR LIVES, BEGIN BY BUILDING OUR FAITH IN THE CREATIVE POWER OF GOD!

\ The Bible tells the faith of this man who wrote: "I waited patiently for the Lord: and he inclined unto me, and heard my cry. He brought me up out of an horrible pit, out of the miry clay, and set my feet upon a rock, and established my goings. And He has put a new song in my mouth." (Psalm 40)

We have lived through the worst year of the past 100 years! Moving into 2021 we say to the old year: GOODBYE AND GOOD RIDDANCE! We look to make the new year one of our best years by choosing to develop our creative attitude! As we build our faith in the power of a creative

God, God will help us rebuild our lives! Elie Wiesel, one of the Jewish victims of the Nazi concentration camps, writes: "When he created man, God gave him a secret, and that secret was not how to begin, but how to begin again... It is not given to man to begin; that privilege is God's alone. But it is given to man to begin again - and does so every time he chooses to defy death and side with the living."

Our faith gives us that ability, to face our YESTERDAYS and, rather than being defeated by them; rather than being bound by the old mistakes and tragedies; we rebuild on the wreckage of WHAT HAS BEEN and look forward to WHAT IS TO COME!

The second oldest college in America is William & Mary, in Williamsburg, Virginia. It is today one of America's most prestigious universities. However, in 1881 the far-reaching effects of the Civil War had created a financial catastrophe and in this depression William & Mary closed its doors. It would have remained closed if it had not been for the undying faith of its President, Dr. Benjamin Ewell. Every morning he would get up and walk across the campus to ring the old college bell. It was all he could do - but it said, "I BELIEVE IN TOMORROW! I BELIEVE IN TOMORROW!"

So, don't be defeated and be bound by your yesterdays. Today is a new day, and tomorrow is filled with hope and vibrant expectancy. 2021 can be a new dawning for you, whatever your particular circumstance. Remember: with God THERE IS ALWAYS A NEW BEGINNING!

Dr. Brian Gazzard, a resident of the town, is a personal development consultant.
bmgazzard@hotmail.com

POUR FAIRE CONNAITRE VOTRE QUARTIER ET VOS CONCITOYENS

INFORMATION MUNICIPALE = PARTICIPATION ÉLECTORALE SOUTENEZ LA DÉMOCRATIE DE MONT-ROYAL

ÉCRIVEZ DANS NOTRE JOURNAL COMMUNAUTAIRE! TOUT CE QUI SE PASSE À MONT-ROYAL NOUS INTÉRESSE!

NOUS NE POUVONS PUBLIER UNE LETTRE QUI N'EST PAS SIGNÉE OU IDENTIFIÉE COMPLÈTEMENT

WE CANNOT PUBLISH A LETTER THAT IS NOT SIGNED OR COMPLETELY IDENTIFIED

redaction@steele-medias.com

514-570-1855



Lettre ouverte

PLUSIEURS MILLIERS DE NOUVEAUX RÉSIDENTS AU PROGRAMME DU CONSEIL MUNICIPAL!

Le conseil municipal planifie depuis plusieurs années déjà le réaménagement de notre ville. Il est prêt dès cette année à mettre en œuvre sa propre « vision » qui viendra ajouter plusieurs milliers de nouveaux résidents à notre population.

Quatre projets majeurs de réaménagement sont au programme du conseil municipal, selon les déclarations du maire au journal Montreal Gazette dans un article paru le 22 octobre 2020 : deux à l'ouest et deux à l'est de la ville. Le PPU du secteur Rockland (« PPU Rockland ») est le premier projet, ensuite ce sera celui du secteur Beaumont, puis ceux des secteurs Lucerne/Métropolitain et Jean-Talon/Laird. Essentiellement, ces projets de réaménagement concernent les quatre entrées de la ville, ceci sans compter le projet Royalmount.

Qu'est-ce qu'un PPU? Dans le jargon administratif, un programme particulier d'urbanisme (PPU) est un outil utilisé par une municipalité qui souhaite modifier son plan d'urbanisme sur une partie spécifique de son territoire. Une fois adopté, il n'est pas possible pour les résidents de contester les modifications de zonage résultant d'un PPU.

Une « vision » qui ne tient aucunement compte des résidents

Une bonne gouvernance s'appuie sur le principe de transparence. Ainsi, toute modification au plan d'urbanisme d'une ville devrait toujours être précédée d'un processus de consultation publique. Or, ce plan de réaménagement et plus particulièrement l'élaboration du PPU Rockland n'a fait l'objet d'aucune consultation des résidents avant le dépôt du projet au conseil municipal le 19 octobre 2020, jour où il a été proposé par le conseiller Joseph Daoura, appuyé par la conseillère Michelle Setlakwe, et

immédiatement adopté à l'unanimité par tous les membres du conseil.

Comment un conseil municipal qui n'a pas été élu avec le mandat de réaménager la ville de façon substantielle ni d'ajouter des milliers de résidents peut-il moralement justifier ne pas tenir compte de l'opinion des citoyens? Une véritable consultation ne se fait pas après coup; une véritable consultation ne peut avoir lieu sans sondages ni discussions. En pleine pandémie et à moins d'un an des prochaines élections municipales, pourquoi un tel empressement?

Est-ce en vain que l'on nous demande d'envoyer nos commentaires au greffier de la ville? Doit-on questionner la « clause » contenue dans la documentation déposée dans le cadre du PPU Rockland qui permet au conseil, une fois le PPU adopté, de faire tout amendement selon son bon vouloir? En effet, je tiens à réitérer que du point de vue juridique, une fois adopté, un PPU ne peut être contesté par les résidents.

La qualité de vie des Monerois en péril

Mont-Royal offre un cadre de vie exceptionnel à ses résidents. Son emplacement en plein centre de l'île de Montréal, sa tranquillité, ses espaces verts et ses excellentes écoles en font un endroit privilégié où il fait bon vivre.

Devant la perspective d'une augmentation massive de la population, on ne peut que craindre des répercussions désastreuses sur la qualité de vie dont jouissent les Monerois : hausse de la circulation routière sur les artères principales et dans les rues résidentielles; problèmes de sécurité routière pour les piétons (enfants et aînés en particulier); stress additionnel sur les écoles déjà surpeuplées, sur l'accès et la qualité des services et sur les places

de stationnement; possible diminution de la valeur des propriétés adjacentes aux projets, et encore des années de construction à venir aux quatre coins de la ville.

Éventuellement plusieurs nouvelles écoles seront requises pour ces milliers de nouveaux petits résidents; où et sur quels terrains seront-elles construites? Dans nos parcs?

Des milliards de dollars de projets

Les forces derrière le réaménagement urbain se font sentir. Des projets d'envergure comptant des milliers de nouveaux logements et condos sont prévus au grand plaisir des acteurs du secteur privé.

Concrètement, le réaménagement de notre ville et tous ces projets immobiliers sont le fruit de négociations complexes entre la Ville et les parties intéressées, soit les propriétaires de terrains, les promoteurs immobiliers et les constructeurs, pour n'en citer que quelques-uns. Le secteur Rockland pourra selon les plans voir s'élever une série de tours d'immeubles de 8 à 14 étages, des maisons de ville ainsi que d'autres bâtiments à usage mixte. À lui seul, le PPU Rockland une fois complété pourrait représenter un projet d'une valeur excédant un milliard de dollars.

Le PPU Rockland n'est que le début, à moins que nous n'agissions ensemble et prenions une position ferme contre le processus en cours.

Votre voix compte!

Nous voilà donc devant un fait presque accompli, mais rien n'est encore perdu. Votre participation citoyenne est importante!

Accepter le PPU Rockland, même stratégiquement dilué par le Conseil, est une erreur. Cette « vision » de multiples tours d'immeubles ne prend aucunement en compte les répercussions désastreuses qu'elle entraînera sur la qualité de vie des résidents. Mais que faire dans l'immédiat?

Pour commencer, il faut signer la pétition lancée par Gerry Apostolatos, avocat de renom, résident de longue date et père de trois enfants.

La pétition demande deux choses:

1) D'annuler et de mettre de côté le processus en cours pour l'adoption du PPU Rockland;

2) D'élaborer un nouveau programme particulier d'urbanisme pour le secteur Rockland en consultant les résidents et en obtenant leur approbation.

La pétition a maintenant amassé plus de deux mille signatures. Pour consulter le texte intégral et signer la pétition (ainsi que chacun des membres de votre famille et vos amis) consultez les adresses Web suivantes et notez qu'aucun don n'est requis:

<https://www.change.org/PPU-Rockland>

<https://www.change.org/PPU-RocklandEnglish>

Envoyons un message clair au conseil municipal. Demandons l'approbation des résidents pour tous les grands projets de réaménagement urbain de Mont-Royal. Puis, posons-nous les questions suivantes: les membres du conseil de notre ville ont-ils réellement nos intérêts à cœur? Qui représentent-ils finalement?

Victoria Roldan, résidente de Mont-Royal

Lettre ouverte

L'ENJEU DU PPU ROCKLAND N'EST PAS SA DENSITÉ, C'EST LE COMMENT

Marc Laperrière

Mont-Royal, le 6 janvier 2021

La densité élevée du PPU Rockland rebute plusieurs et semble être la principale source d'opposition au projet. Or, la densité du secteur Rockland est dictée par les exigences de planification applicables à la grande région de Montréal. Voyons comment.

1° Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement

Le Plan métropolitain, adopté en 2012, fixe les exigences de densité auxquelles ces 14 municipalités régionales de comté membres et l'agglomération de Montréal doivent se conformer.

a) Le seuil de densité pour le TOD de Mont-Royal

Le plan métropolitain indique que le territoire de Mont-Royal est situé à l'intérieur du territoire central de l'agglomération de Montréal1. La presque totalité de Mont-Royal est aussi désignée comme étant un territoire TOD2.

Un TOD est défini comme étant un milieu situé à moins d'un kilomètre « des stations, actuelles et projetées, de métro,

de trains de banlieue... »3 et se caractérise par un développement immobilier de moyenne à haute densité4. Les ensembles résidentiels de la rue Bates, du Centre d'achat Lucerne et du triangle Jean-Talon/Autoroute Décarie sont des exemples de développements TOD.

Le plan métropolitain situe le Centre d'achat Rockland tout juste à l'extérieur du TOD de la gare Mont-Royal, mais la venue de la gare Côte-de-Liesse du REM verra sans doute le secteur Rockland éventuellement incorporé dans le TOD Côte-de-Liesse puisqu'il est situé à moins d'un kilomètre de la future station, en ligne directe avec la rue Brittany, à 0,9 km pour être précis.

b) La densité à respecter par les secteurs à construire et à transformer

Le Plan métropolitain indique que la densité pour les secteurs à construire et à transformer dans les TOD situés dans le centre de l'agglomération de Montréal est fixée à 80 unités d'habitation à l'hectare5. Même si le centre d'achat demeure à l'extérieur du territoire du TOD, il n'en demeure pas moins que la densité hors

TOD est fixée à 60 logements dans de tels secteurs1. Pour mettre les choses en

perspective, la densité actuelle de Mont-Royal est de 17 logements à l'hectare. C'est presque cinq fois la densité actuelle !

Le Plan métropolitain ne désigne toutefois pas le Centre Rockland comme étant un secteur à redévelopper. Cette exigence apparaît plutôt au schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal, qui regroupe toutes les municipalités de l'île.

2° Le schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme oblige l'agglomération de Montréal à modifier son schéma d'aménagement pour le rendre conforme aux objectifs du Plan métropolitain2. Il est entré en vigueur le 1er avril 2015.

a) Le Centre d'achat Rockland désigné comme grande affectation « Activités diversifiées » au Schéma

Pour répondre aux objectifs du Plan métropolitain, le schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal a identifié les centres d'achat Rockland, Lucerne et Beaumont et le secteur Jean-Talon/autoroute Décarie comme étant des secteurs d'« Activités diversifiées »3. Les secteurs ainsi désignés représentent

« une possibilité d'intensification et de diversification des activités urbaines en raison de leur emplacement... »4. Par son inclusion dans un secteur d'« Activités diversifiées », le schéma oblige à la diversification des usages du territoire du Centre d'achat Rockland, notamment par le développement résidentiel. Évidemment, le Centre d'achat pourrait demeurer intact, mais cette option semble peu viable à moyen terme.

b) Le Transit Oriented Development (TOD) de Mont-Royal se précise

La carte 31 du schéma d'aménagement fixe la densité du TOD qui couvre la quasi-totalité du territoire de Mont-Royal à 80 logements à l'hectare ! Tout comme l'a fait le Plan métropolitain, ces densités ne sont toutefois applicables que pour les secteurs à construire et les secteurs à transformer5.

Tout comme l'a fait le Plan métropolitain, le Schéma d'aménagement de l'agglomération indique à cette carte que le Centre d'achat Rockland se trouve tout juste à l'extérieur de la limite du TOD où la densité est de 60 logements à...

suite sur notre site web:

www.stele-medias.com

We all want to know more about COVID-19 vaccination



COVID-19 vaccination in Québec began in December 2020 as part of a massive effort to prevent serious complications and deaths related to COVID-19, and stop the virus from spreading. Through vaccination, we hope to protect our healthcare system and allow things to return to normal.

A VACCINATION OVERVIEW

Why get vaccinated at all?

There are many reasons to get vaccinated (all of them good), including protecting ourselves from health complications and the dangers stemming from infectious diseases, as well as making sure they don't resurface.

How effective is vaccination?

Vaccination is one of medicine's greatest success stories and the cornerstone of an efficient healthcare system. That said, as with any medication, no vaccine is 100% effective. The efficacy of a vaccine depends on several factors, including:

- The age of the person being vaccinated
- Their physical condition and/or state of health, such as a weakened immune system

THE IMPACT OF VACCINES AT A GLANCE



- The World Health Organization (WHO) estimates that vaccination helps **prevent over 2 million deaths** every year, worldwide.
- Since the introduction of vaccination programs in Canada in 1920, **polio has been wiped out** across the country and several other illnesses (such as **diphtheria, tetanus** and **rubella**) have virtually disappeared.
- **Smallpox** has been **eradicated** throughout the world.
- The main bacteria responsible for **bacterial meningitis** in children—*Haemophilus influenzae* type B—has become **much rarer**.
- **Hepatitis B** has for all intents and purposes **disappeared** in young people, due to their having been vaccinated in childhood.

COVID-19 VACCINES

Are the vaccines safe?

Definitely. COVID-19 vaccines have been tested for quality and efficacy on a large scale and passed all necessary analysis before being approved for public use.

All required steps in the vaccine approval process were stringently followed, some simultaneously, which explains why the process went so fast. Health Canada always conducts an extensive investigation of vaccines before approving and releasing them, paying particular attention to evaluating their safety and efficacy.

Who should be vaccinated against COVID-19?

We aim to vaccinate the entire population against COVID-19. However, stocks are limited for now, which is why people from groups with a higher risk of developing complications if they are infected will be vaccinated first.

Can we stop applying sanitary measures once the vaccine has been administered?

No. Several months will have to go by before a sufficient percentage of the population is vaccinated and protected. The beginning of the vaccination campaign does not signal the end of the need for health measures. Two-metre physical distancing, wearing a mask or face covering, and frequent hand-washing are all important habits to maintain until the public health authorities say otherwise.

On what basis are priority groups determined?

The vaccine will first be given to people who are at higher risk of developing complications or dying from COVID-19, in particular vulnerable individuals and people with a significant loss of autonomy who live in a CHSLD, healthcare providers who work with them, people who live in private seniors' homes, and people 70 years of age and older.

As vaccine availability increases in Canada, more groups will be added to the list.

Order of priority for COVID-19 vaccination

- 1 Vulnerable people and people with a significant loss of autonomy who live in residential and long-term care centres (CHSLDs) or in intermediate and family-type resources (RI-RTFs).
- 2 Workers in the health and social services network who have contact with users.
- 3 Autonomous or semi-autonomous people who live in private seniors' homes (RPAs) or in certain closed residential facilities for older adults.
- 4 Isolated and remote communities.
- 5 Everyone at least 80 years of age.
- 6 People aged 70-79.
- 7 People aged 60-69.
- 8 Adults under the age of 60 with a chronic disease or health issue that increases the risk of complications from COVID-19.
- 9 Adults under the age of 60 with no chronic disease or healthcare issues that increase the risk of complications but who provide essential services and have contact with users.
- 10 Everyone else in the general population at least 16 years of age.

Can I catch COVID-19 even after I get vaccinated?

The vaccines used can't cause COVID-19 because they don't contain the SARS-CoV-2 virus that's responsible for the disease. However, people who come into contact with the virus in the days leading up to their vaccination or in the 14 days following it could still develop COVID-19.

Is COVID-19 vaccination mandatory?

No. Vaccination is not mandatory here in Québec. However, COVID-19 vaccination is highly recommended.

Is vaccination free of charge?

The COVID-19 vaccine is **free**. It is only administered under the Québec Immunization Program and is not available from private sources.

Do I need to be vaccinated if I already had COVID-19?

YES. Vaccination is indicated for everyone who was diagnosed with COVID-19 in order to ensure their long-term protection. Nonetheless, given the current limited availability of the vaccine, people that contracted COVID-19 should wait 90 days from when they were diagnosed before being vaccinated.

[Québec.ca/COVIDvaccine](https://quebec.ca/COVIDvaccine)

📞 1 877 644-4545

Québec 

On a tous de bonnes questions sur la vaccination



Au Québec, la vaccination contre la COVID-19 s'est amorcée en décembre 2020. Cette opération massive vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19 ainsi qu'à freiner la circulation du virus de façon durable. Par la vaccination, on cherche à protéger la population vulnérable et notre système de santé, ainsi qu'à permettre un retour à une vie plus normale.

LA VACCINATION EN GÉNÉRAL

Pourquoi doit-on se faire vacciner?

Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies.

À quel point la vaccination est-elle efficace?

La vaccination est l'un des plus grands succès de la médecine. Elle est l'une des interventions les plus efficaces dans le domaine de la santé. Cela dit, comme tout autre médicament, aucun vaccin n'est efficace à 100 %. L'efficacité d'un vaccin dépend de plusieurs facteurs, dont :

- l'âge de la personne vaccinée ;
- sa condition ou son état de santé (ex. : système immunitaire affaibli).

L'EFFET DES VACCINS EN UN COUP D'ŒIL



- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que la vaccination permet d'éviter **plus de deux millions de décès** dans le monde chaque année.
- Depuis l'introduction des programmes de vaccination au Canada en 1920, la **poliomyélite a disparu** du pays et plusieurs maladies (comme la **diphtérie**, le **tétanos** ou la **rubéole**) sont presque éliminées.
- La **variole** a été **éradiquée** à l'échelle planétaire.
- La principale bactérie responsable de la **méningite bactérienne** chez les enfants (*Hæmophilus influenzae* de type b) est maintenant **beaucoup plus rare**.
- L'**hépatite B** a **pratiquement disparu** chez les plus jeunes, car ils ont été vaccinés en bas âge.

LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Le vaccin est-il sécuritaire?

Oui. Les vaccins contre la COVID-19 ont fait l'objet d'études de qualité portant sur un grand nombre de personnes et ont franchi toutes les étapes nécessaires avant d'être approuvés.

Toutes les étapes menant à l'homologation d'un vaccin ont été respectées. Certaines ont été réalisées de façon simultanée, ce qui explique la rapidité du processus. Santé Canada procède toujours à un examen approfondi des vaccins avant de les autoriser, en accordant une attention particulière à l'évaluation de leur sécurité et de leur efficacité.

Quelles sont les personnes ciblées pour la vaccination contre la COVID-19?

On vise à vacciner contre la COVID-19 l'ensemble de la population. Cependant, le vaccin est disponible en quantité limitée pour le moment. C'est pourquoi certains groupes plus à risque de développer des complications de la maladie sont vaccinés en priorité.

Peut-on cesser d'appliquer les mesures sanitaires recommandées lorsqu'on a reçu le vaccin?

Non. Plusieurs mois seront nécessaires pour protéger une part suffisamment importante de la population. Le début de la vaccination ne signifie pas la fin des mesures sanitaires. La distanciation physique de deux mètres, le port du masque ou du couvre-visage et le lavage fréquent des mains sont des habitudes à conserver jusqu'à nouvel ordre.

Comment les groupes prioritaires ont-ils été déterminés?

La vaccination est recommandée en priorité aux personnes qui courent un risque plus élevé de complications liées à la COVID-19, notamment les personnes vulnérables et en perte d'autonomie résidant dans les CHSLD, les travailleurs de la santé œuvrant auprès de cette clientèle, les personnes vivant en résidence privée pour aînés et les personnes âgées de 70 ans et plus. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à de plus en plus de personnes.

Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1** Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2** Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3** Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4** Les communautés isolées et éloignées.
- 5** Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6** Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7** Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8** Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9** Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10** Le reste de la population de 16 ans et plus.

Est-ce que je peux développer la maladie même si j'ai reçu le vaccin?

Les vaccins ne peuvent pas causer la COVID-19, car ils ne contiennent pas le virus SRAS-CoV-2 responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant sa vaccination ou dans les 14 jours suivant sa vaccination pourrait quand même faire la COVID-19.

La vaccination contre la COVID-19 est-elle obligatoire?

Non. Aucun vaccin n'est obligatoire au Québec. Il est toutefois fortement recommandé de vous faire vacciner contre la COVID-19.

Est-ce que le vaccin est gratuit?

Le vaccin contre la COVID-19 est **gratuit**. Il est distribué uniquement par le Programme québécois d'immunisation. Il n'est pas possible de se procurer des doses sur le marché privé.

Si j'ai déjà eu la COVID-19, dois-je me faire vacciner?

Oui. Le vaccin est indiqué pour les personnes ayant eu un diagnostic de COVID-19 afin d'assurer une protection à long terme. Toutefois, compte tenu du nombre limité de doses de vaccin, les personnes ayant eu la COVID-19 pourraient attendre 90 jours après la maladie pour être vaccinées.

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

1 877 644-4545

Québec 



PHILIPPE REDDING

COURTIER IMMOBILIER
REAL ESTATE BROKER

514-984-9526

predding@royallepage.ca

predding.com



418 AV. DES PINS # 19

Welcome to Pine Court built in 1928 by Luigi Belmonte. A New York style building made out of concrete. The entrance hall to the building, the updated turn of the century elevator, the high ceilings as well as the oak woodwork in the condo offers classic elegance amidst contemporary living and good building management. 3-4 bedrooms, 1+1 bathrooms, locker. Good revenue.



1980-1984 BOUL. GRAHAM MONT-ROYAL

Magnifique duplex jumelé au centre de VMR. Occupation double. Bons revenus, unifamiliale, intergénérationnelle ou condos. 3 CAC par étage, 1 SDB par étage, rénové. Entrée au sous-sol. 2 garages privés. a/c sur 2 étages. 400 amps.



245 BATES # 309 • MONT-ROYAL

Bienvenue à l'Orizon! Plafonds 9 pieds. Structure de béton. Cuisine contemporaine, comptoirs de quartz. Stationnement intérieur et rangement. Gym, terrasse commune au 6e étage.

PD 1,550\$/M OCC. IMM.



832 CR BERWICK

Cottage chaleureux rénové sur les 3 étages. 3 cac, 2 sdb, garage. Belle grande cour. Beaucoup de luminosité. Secteur familial, cul-de-sac. Près de l'école Saint-Clément ouest

* LOCATION COURT TERME POSSIBLE *
3,650\$/M. OCC. IMM



**ÉDIFICE LE FOREST HILL
4500 CÔTE DES NEIGES #402**

Welcome to the Forest Hill. A magnificent open area furnished condo with ample fenestration and a view of Mount-Royal. 2 spacious bedrooms, 2 complete bathrooms, one an en suite with a stand alone shower and the other with an integrated laundry room. The kitchen is functional and has a quartz bistro counter. Good soundproofing. 9 foot ceilings, central a/c. Garage and locker.

\$1800/M. IMM. OCC.



**TOUR DES CANADIENS 3 - #3707
1288, RUE ST-ANTOINE O., VILLE-MARIE**

Magnificent unit on the 37th floor in the prestigious Tour des Canadiens 3. Open area living room/dining room, 2 spacious bedrooms with 2 bathrooms, one of which is an en suite. Engineered wood floors, generous fenestration giving the occupant an incredible view of the city and the mountain. Big balcony. 24h security. Garage and locker.

\$3000/M. IMM. OCC.

Votre investissement, Ma priorité • Your investment, My priority

